

Les brèves de Jury Septembre 2024



25, rue principale 57245 JURY

Tel : 03 87 38 11 12

Mail : contact@mairie-jury.fr

Site web : www.mairie-jury.fr

Le mot du maire.

À l'occasion de cette rentrée, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. J'espère que chacun d'entre vous a pu profiter de l'été pour se ressourcer et passer de bons moments en famille et entre amis.

Cette fin d'été a malheureusement été marquée par un incident choquant ! Un chien non tenu en laisse a attaqué et tué un chat. Le propriétaire du chien qui était présent n'a rien fait pour empêcher ce drame. Cet événement nous rappelle l'importance de respecter les règles de sécurité et de civisme. Je vous demande donc de veiller à ce que vos animaux soient toujours sous contrôle afin de garantir la sécurité et la tranquillité de notre commune.

Une plainte a été portée et nous espérons que les responsables de ces actes seront sanctionnés.

Par ailleurs, je suis heureux de vous rappeler que, malgré les défis économiques actuels, les taux d'impôts locaux pour notre commune n'ont pas augmenté cette année. Nous avons travaillé dur pour maintenir nos finances en équilibre tout en continuant à améliorer les services et les infrastructures de notre village.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée

Stanislas SMIAROWSKI

Une rentrée festive.

Ce lundi 2 septembre fut pour les petits juréens l'occasion de reprendre le chemin de l'école et de retrouver leurs camarades et leurs enseignantes.

Les effectifs pour cette année scolaire 2024/2025 sont en légère baisse.

Ecole maternelle

Petite Section – Moyenne Section : 23 élèves (5 en PS et 18 en MS) avec Manon Meydard

Petite Section – Grande Section : 24 élèves (5 en PS et 19 en GS) avec Sabine Sassella

Ecole élémentaire

CP : 20 élèves avec Marina Ruggiero

CP/CE1 : 18 élèves (6CP et 12 CE1) avec Cassandra Massion

CE1 : 21 élèves avec Régine Schutz, qui sera remplacée par Céline Barbe jusqu'en octobre.

Ce fut en tout cas une rentrée très originale et festive à Jury. En effet, cette année tous les enfants de l'école encadrés par les enseignantes de la maternelle et de l'élémentaires se sont réunis dans la cour pour effectuer "La danse de la rentrée". Un vrai beau moment pour commencer l'année scolaire avec "un sourire comme ça" !



Restez informé

Outre le site de la mairie, <http://www.mairie-jury.fr>, vous pouvez retrouver les brèves de la commune, les alertes Panneau Pocket, des photos ou des informations de la commune sur notre page Facebook Commune de jury : <https://www.facebook.com/communedejury.7>. Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie sur notre liste de diffusion par mail.

Travaux au cimetière de Jury

Des travaux d'enherbage des allées du cimetière débuteront courant septembre. L'enherbement est un moyen de protéger les sols de l'érosion et des effets délétères d'une exposition directe à la pluie, au gel et présente une alternative au désherbage chimique et au travail du sol.

Ces travaux consisteront à remplacer l'ensemble des allées du cimetière par un mélange porteur terre et gravier sur lequel un mélange de graminées mycorhizes et micro-trèfle adapté aux milieux secs et au faible entretien (zéro pesticide) sera ensemencé. Ces nouvelles allées seront adaptées aux piétons et aux personnes à mobilité réduite.



Ces travaux, d'un coût total de 12 719,83 € TTC, ont été subventionnés à hauteur de 5 151 € (soit 40,5 %) par l'Eurométropole de Metz dans le cadre du fond de concours.

Maison des associations

Le projet de construction d'une maison des associations sur la zone de loisirs située au centre du village doit démarrer en septembre. Ce projet est basé sur l'intercommunication, où la convivialité et le paysage s'entremêlent et s'équilibrent. Le nouveau bâtiment sera un lieu de rencontre intergénérationnel qui accueillera également les associations (MJC, Club loisirs et Détente, le Tennis Club en regroupement avec le Tennis Club de Peltre) et des écoles du regroupement scolaire des communes de Jury, Chesny et Mécleuves.

La Maison des Associations s'implantera naturellement au cœur du parc existant et cette construction participera au développement des lieux, par ses proportions et son ouverture sur le paysage. Résolument "plat", il donne la part belle à son environnement déjà riche en végétation et en activités. Il s'inscrit sobrement dans l'espace naturel.

La sobriété esthétique du bâtiment retenu alimente l'intégration urbano-paysagère, où le bois omniprésent se marie au végétal.

De par la conception et l'isolation performante du bâti, les besoins de chauffage seront très faibles. Les larges baies vitrées permettront de profiter un maximum de l'ensoleillement qui, couplé à la pompe à chaleur, permettra un chauffage sobre. La structure permettra également de supporter l'installation de panneaux photovoltaïques.

Ce projet représente un investissement de 770 512,95 € H.T, subventionné à hauteur de 559 631,00 € H.T. soit 72,63% de la façon suivante :



Etat par le biais de la DETR

199 694 €
(soit 25,92%)



La région Grand Est

71 359 €
(soit 9,26%)



Département de la Moselle
via le programme Ambition
Moselle

150 000 €
(soit 19,47%)



L'Eurométropole de Metz
par le biais du Fond de
Concours

138 578 €
(soit 17,99 %)



Les brèves du Conseil

- 🏠 Dans le cadre des bâtiments communaux :
 - ➡ Achat d'un camion benne pour l'atelier
 - ➡ Achat de deux fauteuils ergonomiques pour le secrétariat de la mairie
- 🎓 Dans le cadre des écoles :
 - ➡ Achat de deux fauteuils pour le bureau de direction du groupe scolaire
 - ➡ Approbation de la concession de service public d'accueil périscolaire, extrascolaire et de restauration scolaire
- 🌳 Dans le cadre du village :
 - ➡ Végétalisation du cimetière

Les JO de Paris aux fêtes des écoles

Au mois de juin et juillet, les fêtes des écoles se sont déroulées dans l'esprit de l'événement de l'année : les JO de Paris 2024. Pour l'école maternelle, la Flamme olympique est arrivée dans la salle polyvalente suivie par le défilé des délégations puis les équipes ont présenté chacune une saynète. Le public enthousiaste a largement applaudi les différentes prestations. Pour marquer la fête de l'école élémentaire les élèves se sont transformés en athlètes. Ils ont évolué au complexe sportif de Jury et ont réjoui l'assistance par leurs démonstrations de "break dance".



Bien vivre ensemble

La rentrée est souvent l'occasion des derniers entretiens extérieurs des maisons et jardins. Et pour bien vivre ensemble, il est nécessaire de respecter autrui et pour cela d'appliquer les règles de bon voisinage au sein de notre village.

Tous les travaux d'extérieurs (tondeuse, taille des haies ...) doivent se faire aux plages horaires autorisées :

du lundi au samedi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Dimanche et jours fériés : Repos des oreilles !

Il est par ailleurs rappelé que les riverains sont tenus de balayer les trottoirs et les caniveaux le long de leur propriété de façon régulière et de désherber les pieds de murs ou de clôture.

Les haies ou autres arbres surplombant ou débordant sur le domaine public doivent être taillés régulièrement.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, les parcs et jardins.

Les propriétaires d'animaux doivent procéder au ramassage des déjections de leur animal.

Des départs et des arrivées

Les fins et débuts d'années scolaires sont marqués par ceux qui partent et ceux qui arrivent.

Hugo Paquet, apprenti à l'école maternelle pour préparer son CAP Accompagnement éducatif petite enfance (brillamment réussi) et Sandrine Jost enseignante à l'élémentaire, ont passé le relais à Melissa Sahin, nouvelle apprentie, et à Cassandra Massion qui prendra en charge la classe de CP/CE1. Céline Barbe remplace Régine Schutz durant toute la 1ère période. Nous souhaitons à toute l'équipe, aux enfants et aux parents une bonne année scolaire.



Du renfort pendant l'été

Deux emplois saisonniers ont été embauchés pour étoffer les équipes d'agents communaux durant les vacances estivales. Loris aux espaces verts et Sena à l'entretien des locaux.

Bravo pour leur investissement de tous les jours.



A noter sur votre agenda

- **Vendredi 25 octobre** : Thé dansant en salle polyvalente à partir de 15h00

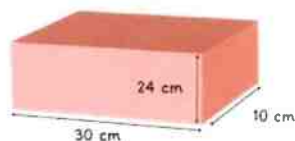
Opération « Boîtes à douceurs »

L'année dernière, la commune de Jury a participé à l'opération « Boîtes à douceurs » organisée par Metz Mécènes Solidaires avec l'aide de l'association « Loisirs et détente ». Il s'agit d'une collecte de douceurs collectées et regroupées dans des boîtes qui sont ensuite redistribuées par différentes associations caritatives aux plus précaires, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Au total, en 2023, ce sont près de 400 boîtes, bien remplies, qui ont été données par l'ensemble des communes aux associations locales.

L'opération est renouvelée cette année, et nous élargissons notre appel aux dons à l'ensemble des habitants de Jury.

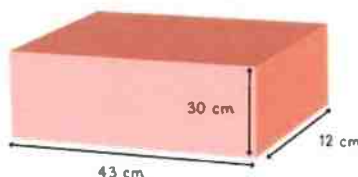
Les infos pratiques

Boîte homme et femme



Équivalent boîte à chaussures

Boîte famille



Équivalent boîte à bottes

Types de boîtes à remplir : Femme / Homme (type boîtes à chaussures) et Famille (plus grand format). Voir ci-dessous :

Types de Douceurs : Confiseries, produits de soin, accessoires, etc. Des idées de dons seront affichées sur chaque boîte. Afin de favoriser l'inclusion du plus grand nombre, les accessoires unisexes et taille unique sont recommandés. Les boîtes seront à retirer en mairie début octobre.

Si vous souhaitez participer à cette opération de bienfaisance, prenez contact avec la mairie

(accueil@mairie-jury.fr).

État civil

Naissances

- ENGELMANN Robin – 8 rue de la Passerelle
- VINCENT Loan - 6 impasse des Chardons

Décès

- KANAPEL Christian – route d'Ars-Laquenexy

Directeur de publication : Stanislas SMIAROWSKI

Réalisation : Adjoint au maire chargé de la communication : Jean-Luc OURY

Membres de la Commission Communication : Aurore GALAT, Christel KAMUT, Isabelle ZOCHOWSKI

Secrétaires de mairie : Catherine BLETTNER, Marie-Laure PARISE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.